



Ville de PORNICHET

*Commune touristique 10 000 habitants
Surclassée 40 000 à 80 000 habitants*

**Recrute, par voie de mutation ou de détachement, un agent relevant
du cadre d'emplois des agents de Police Municipale (h/f), catégorie C,**

à temps complet

Missions :

Placé sous l'autorité directe du Chef de service de Police Municipale, vous assurez des missions de prévention et de sécurité au sein de la Ville. A ce titre, vous êtes chargé de :

- ☞ mener des missions d'îlotage et de contacts avec la population,
- ☞ constater et verbaliser les cas d'arrêts ou de stationnements interdits, gênants ou abusifs de véhicules,
- ☞ constater les contraventions relatives au défaut d'apposition du certificat d'assurance du véhicule,
- ☞ constater les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires, relatifs à la propreté des bâtiments et des espaces publics,
- ☞ participer à la recherche et au constat des infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits du voisinage,
- ☞ informer et renseigner les citoyens, participer à des opérations de prévention ou de sensibilisation auprès de la population,
- ☞ mettre en œuvre des actions de prévention autour des lieux et bâtiments publics,
- ☞ veiller à la sécurité lors des marchés forains hebdomadaires,
- ☞ participer à des missions de surveillance à l'occasion de manifestations organisées au sein de la Ville,
- ☞ veiller à l'application des procédures, des arrêtés municipaux et du règlement intérieur du service,
- ☞ assurer une polyvalence au sein du service Police Municipale.

Profil :

- ☞ expérience confirmée dans un service de Police Municipale,
- ☞ maîtrise de la législation en matière de pouvoirs de police du Maire,
- ☞ connaissance des logiciels spécifiques au métier,
- ☞ la spécialité « moniteur de prévention routière » serait appréciée,
- ☞ qualités relationnelles (élus, commerçants, associations, citoyens...) et rédactionnelles,
- ☞ disponibilité, esprit d'initiative, rigueur et sens du travail en équipe,
- ☞ permis B indispensable.

Contraintes :

- ☞ travail en soirée, nocturne, dimanche et jours fériés,
- ☞ horaires décalés, annualisés, et possibilité d'astreintes,
- ☞ congés hors saison estivale,
- ☞ bonnes conditions physiques (pratique du VTT, patrouilles pédestres).

Divers :

- ☞ Une convention de coordination a été signée avec le Commissariat de Police de La Baule.
- ☞ Rémunération : traitement indiciaire + indemnité de résidence + indemnité spéciale PM 20% + prime de fin d'année.
- ☞ Pas de logement de fonction.

Les candidatures (lettre de motivation + CV + copie du dernier arrêté) doivent être adressées à :

Monsieur le Maire de Pornichet - Direction des Ressources Humaines
☐ Hôtel de Ville - 120 avenue du Général de Gaulle 44380 PORNICHET

avant le 25.02.2022